

APPEL À PROJETS 2026

LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET « ALLER VERS »



Appel à projets	Date de lancement	Date limite retour dossiers	Présentation en instance de décision
« Aller Vers »	16 mars 2026	17 avril 2026	mai 2026

01 | « Aller Vers » Animation de la vie sociale

L'animation de la Vie Sociale (AVS)



Les différentes mutations en cours poussent les familles à être de plus en plus en demande d'espaces de rencontre et de soutien dans leur environnement proche. En réponse à cette attente, l'animation de la vie sociale est un ensemble d'interventions qui s'appuie sur des structures de proximité que sont les **Centres sociaux ou Espaces de Vie Sociale**.

Ces structures soutiennent le développement de la participation des habitants, afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au renforcement des solidarités, en ayant à cœur d'opérer des changements dans le cadre d'un projet social de territoire.

L'AAP « Aller Vers »



- **Objectifs :**

Compte tenu de la configuration socio-démographique des Yvelines, comprenant une part importante de communes de moins de 5000 habitants et d'un diagnostic établi tenant compte des besoins des territoires en matière de liens sociaux et de cohésion sociale, la création d'une structure de l'AVS pourrait être une réponse adaptée.

L'appel à projet s'inscrit dans une perspective :

D'accompagnement
des dynamiques
locales d'animation
des territoires
ruraux

D'identification des
acteurs locaux qui
mènent des actions qui
permettent de maintenir
voire développer le lien
social

D'inscription de ces
acteurs dans le réseau
départemental des
structures de l'AVS

Les conditions du projet :

La démarche doit s'inscrire dans les actions suivantes :

- Accueil inconditionnel accessible à tous
- Action intergénérationnelle favorisant la mixité des publics
- Mobilisation d'habitants dans l'élaboration, le pilotage et la gouvernance du projet
- Accompagnement des initiatives des habitants et développement de leur pouvoir d'agir



Les projets éligibles :

- Une attention particulière sera portée aux projets qui s'inscriront dans une démarche "d'aller vers". Par ailleurs, la dimension intercommunale ou encore le caractère itinérant de la démarche pourront constituer des plus-values lors de l'examen des projets.

02 | Partage d'expériences

Partage d'expériences – porteurs de projets accompagnés dans le cadre de l'appel à projet « Aller vers »

Pour répondre aux appels à projets

- *Télécharger le dossier sur le caf.fr*

[Les appels à projets / Bienvenue sur Caf.fr](#)

- *Le compléter, puis l'adresser avant 17 avril 2026 à l'adresse suivante :*

appelaprojets@caf78.caf.fr

NB : Bien préciser dans l'objet du mail le nom du fonds sollicité et la ville d'implantation du projet

Pour une meilleure gestion interne : Un mail = un projet = une structure = une ville

Merci pour votre attention

